

Plan du futur square :



LA MAIRIE DE PONT L'ÉVÊQUE VOUS INFORME TRAVAUX D'AMENAGEMENT QUARTIER DU MOULIN

Dans le cadre de son programme de travaux 2021, la mairie va faire réaliser la suite et fin de la réhabilitation du quartier du Moulin.

Ces travaux ont débuté en 2019, successivement ont été réalisés le remplacement des réseaux d'eaux usées et d'eau potable puis les effacements de réseaux aériens électriques et télécom.

En parallèle, les bailleurs sociaux ont réalisé la création et la réhabilitation de logements. Un aménageur privé a réalisé un nouveau lotissement.

Tous ces travaux vont permettre aux habitants de retrouver un quartier de qualité.

Dans cette dernière phase d'aménagement, l'accent a été mis sur la sécurité, la création de nouveaux stationnements et sur la création d'un parc multigénérationnel au cœur du quartier.

Vous trouverez sur les pages suivantes, un plan des aménagements de voirie ainsi qu'un plan du square.

Concrètement, du lundi 6 septembre 2021 à 8h00 au vendredi 10 décembre 2021 à 17h, la rue de la Calonne, l'impasse des Bons enfants, la rue du chapeau rouge, la rue du moulin, et le chemin de Drumard vont être fermées successivement à la circulation, afin de permettre aux équipes des entreprises Eiffage (pour la voirie) et Ramette (pour les espaces verts) de travailler dans des conditions optimales d'efficacité et de sécurité.

L'accès aux habitations et aux secours seront maintenus.

Pour votre sécurité, veuillez à respecter la signalisation.

De plus, pendant la période de travaux, nous vous demandons de bien vouloir déposer vos ordures ménagères à l'extrémité de la zone chantier (selon l'avancement des travaux).

Conscients de la gêne occasionnée, nous vous remercions par avance pour votre compréhension et votre collaboration.

Pour toutes interrogations, vous pouvez contacter la mairie au 02 31 64 00 02 ou sur le site internet www.pontleveque.fr

L'ensemble de la circulation piétonne a été revu :

- En recréant des circulations conformes aux normes PMR mais aussi cohérente avec les déplacements réels des habitants du quartier. Grace à cette réflexion, les trottoirs qui n'étaient pas utilisés ont été transformés en espace vert.

TRAVAUX ANNULÉS dans cette impasse en raison de la non-libération des emprises foncières.

Les aménagements de voirie permettent :

- Une diminution des vitesses avec la création de chicanes sur les lignes droites,
- La sécurisation des passages piétons.

Modification du sens de circulation autour de l'espace vert de la rue de la Calonne mis en sens unique (évitant ainsi aux véhicules d'arriver en face du chemin du moulin, intersection accidentogène)

A ce jour, les véhicules des habitants et des visiteurs du quartier se stationnaient à cheval sur les trottoirs. Grace au nouvel aménagement, ce sont 34 stationnements réglementaires qui sont ainsi créés.

Création d'un plateau surélevé à l'intersection du chemin Drumard et de la rue du chapeau rouge : diminution des vitesses.

Création d'un petit giratoire dans la descente du Chemin Drumard (intersection critique avec le chemin du Moulin où la visibilité était mauvaise) : diminution des vitesses.

LEGENDE:

-  Trottoirs
-  Voirie et stationnements
-  Plateau surélevé
-  Bordures T2
-  Bordures T2 + Cs1
-  Bordures P1
-  Bandes pododactiles
-  Potelets PMR
-  Passages piétons
-  Cedez le passage
-  Stop
-  Dents de requin
-  Panneau de signalisation de police
-  Flèches de sens de circulation